

# Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 4<sup>e</sup> trimestre de 2011

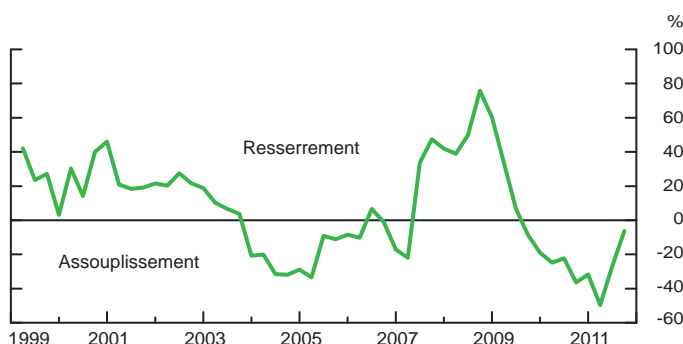
Vol. 4.4, 9 janvier 2012

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2011.

- Les résultats de l'enquête indiquent que les conditions générales du crédit aux entreprises n'ont presque pas changé au quatrième trimestre de 2011, après s'être assouplies pendant plusieurs trimestres consécutifs (**Graphique 1**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- Bien que les résultats dénotent encore un relâchement net des modalités non tarifaires des prêts, le degré de consensus à ce sujet est un peu moins marqué qu'au trimestre précédent. Pratiquement aucune modification n'a été rapportée pour ce qui est des modalités tarifaires (**Graphique 2**).
- L'assouplissement des modalités non tarifaires a été signalé pour toutes les catégories d'emprunteurs, mais il est particulièrement manifeste dans le cas des grandes sociétés et des petites entreprises.
- Malgré la concurrence que continuent de se livrer les prêteurs entre eux, les modalités tarifaires des prêts sont restées les mêmes au cours du trimestre, en raison notamment de perspectives économiques moins favorables.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises a monté au quatrième trimestre. Cette augmentation nette est largement attribuable à une hausse des besoins courants de financement.

## Graphique 1 : Les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes n'ont presque pas changé...

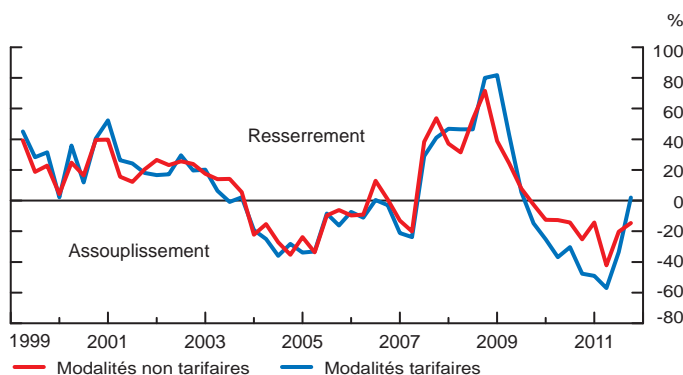
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises\*



\* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

## Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tarifaires, et se sont un peu assouplies dans le cas des modalités non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts\*



\* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 5 et le 9 décembre 2011. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.